

RELAIS PETITE ENFANCE

de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane

2 lieux de permanence:

7 rue de la Haye à Lillers et Route de la Victoire à Isbergues.



Maureen Baussart
Doris Varrin-Doyer
Mélanie Balesdent



relaispetiteenfance@bethunebruay.fr



06.43.15.29.45
07.88.25.23.79
06.31.13.27.54

PRESENTATION

Le RPE de la CABBALR propose des actions et accompagnements pour les enfants de 2 mois à 6 ans; pour les parents employeurs et pour les assistants.es maternels.les

- Des matinées d'éveil sont proposées aux enfants et à leur parent et/ou assistant.e maternel.le
- Des permanences administratives permettent d'accompagner et d'informer les parents employeurs et les assistant.e maternel.le sur le développement et l'éveil du jeune enfant, les différents modes de garde, les démarches administratives, les droits et devoirs en tant qu'employé/employeur.

LES ANIMATIONS

Chaque matin, de 9h15 à 11h15, les enfants de 2 mois à 6 ans peuvent s'épanouir dans un espace ludique adapté à leurs besoins et rencontrer d'autres copains. C'est également l'occasion d'un temps de jeux privilégié entre l'assistante maternelle (ou le parent employeur) et l'enfant accueilli, dans un contexte différent de son domicile. Un espace Snoezelen est à disposition sur le lieu d'accueil fixe et la démarche est également appréhendée lors de séances en itinérance.

Les animations sont à la fois itinérantes et réparties sur les communes adhérentes selon un calendrier trimestriel; A la fois fixes à la Maison de l'Enfance et de la Famille (M.E.F) à Isbergues deux matinées par semaine.

LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

-S'adressent aux parents, futurs parents et assistant.e maternel.le
Sont proposées chaque après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous : À Isbergues à la Maison de l'Enfance et de la Famille et à Lillers, à l'antenne de proximité de la Communauté d'Agglomération (7 rue de la haye)

CHAMPS D'INTERVENTION: 29 COMMUNES

Le Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane intervient sur le périmètre de ses 29 communes adhérentes : Auchy-au-bois, Blessy, Bourecq, Burbure, Busnes, Ecquedecques, Estrée-Blanche, Ferfay, Gonnehem, Guarbecque, Ham-en-Artois, Isbergues, Lambres-Lez-Aire, Liétres, Ligny-lès-Aire, Lillers, Lingham, Locon, Mazinghem, Mont-Bernenchon, Norrent-Fontes, Quernes, Rely, Robecq, Rombly, Saint-Floris, Saint-Hilaire-Cottes, Saint-Venant, Witternesse

